

REGLEMENTATION AQUATHLON MONTCEAU 2025
11 MAI 2025
Qualificatif aux Championnats de France Jeunes d'Aquathlon

L'inscription à l'épreuve engage tout concurrent à respecter le [règlement de la F.F.TRI](#) ainsi que le règlement de l'épreuve.

Art 1- Epreuves et horaires :

Le club MONTCEAU TRIATHLON organise leur manifestation sportive annuelle qui aura lieu le **dimanche 11 mai 2025** avec 7 épreuves au programme dont les sélectifs pour les Championnats de France Jeunes d'Aquathlon. Toutes les épreuves se feront autour du complexe aquatique de Montceau-les-Mines et autour de l'étang du Plessis.

Contrairement à l'année précédente, l'épreuve natation se pratiquera exclusivement en piscine, dans un bassin de 50m (avec 8 lignes d'eau) et les départs se feront en mass start (Un seul départ pour chaque épreuve).

Chaque ligne pourra accueillir un maximum de 10 nageurs pour les épreuves S et XS et de 7 nageurs pour les épreuves jeunes.

Le partage des lignes d'eau se fera en fonction des temps de référence qu'auront indiqué les compétiteurs lors de leurs inscriptions.

Pour équilibrer les chances de chacun(e), chaque ligne sera composée de nageurs avec des temps de référence différents mais homogène via à vis des autres lignes d'eau. Cela permettra de fluidifier les lignes d'eau et de minimiser l'aspiration.

Le parcours course à pied pourra avoir également quelques petits changements par rapport à l'année précédente (Cf. Site de l'épreuve).

Epreuve	Distance(m)		Retrait dossard	Parc			Briefing	Départ	Durée estimée	Arrivée 1er - dernier	Delta temps	Retrait matériel
	Natation	CAP		Ouverture	Fermeture	Parc						
S Sélectif	1000	5000	08h00-09h00	08h45	09h10	Parc 1	09h15	09h30	30' à 60'	10h00 – 10h30	30'	10h30
S Open/Relais/Para	1000	5000	08h00-09h00	08h45	09h40	Parc 2	09h45	10h00	30' à 60'	10h30 – 11h00	30'	11h00
XS Sélectif	500	2500	08h00-11h00	10h35	11h10	Parc 1	11h15	11h30	15' à 30'	11h45 – 12h00	30'	12h00
XS Open/Para	500	2500	08h00-11h00	11h05	11h25	Parc 2	11h30	11h45	15' à 30'	12h00 – 12h15	30'	12h15
Jeunes 6-9 ans	50	500	10h00-12h00	12h05	12h25	Parc 1	12h30	12h45	3' à 10'	12h48 – 12h55	20'	12h55
Jeunes 10-13 ans	200	1500	10h00-12h30	12h20	12h55	Parc 2	13h00	13h15	11' à 25'	13h26 – 13h40	20'	13h40
Podium 1 : Courses du matin								14h00				
XXS Equipe x3	750 (3x250)	4500 (3x1500)	13h00- 14h15	13h30	14h35	Parc 1	14h40	15h00	30' à 60'	15h30 – 16h00	15'	16h00
Podium 2 : Course XXS								16h00				

Art 2- Nombre de participants :

Sachant que toutes les épreuves de natation se feront en piscine, nous avons dû limiter à **50** concurrents pour les courses **J1 (6-9 ans)** et **J2 (10-13ans)**, à **80** sur les courses **XS** et **S** (relais compris).

L'épreuve **XS** sera ouverte aux benjamin(e)s et minimes car **qualificative aux Championnats de France d'Aquathlon** avec une vague open qui suivra. Cette course est également ouverte aux « **para-aquathlètes** ».

Sur la Course **S**, une vague Cadet(te)s/Junior(e)s précédera l'open et la course relais car **qualificative aux championnats de France d'Aquathlon**.

Sur le **relais XXS**, le nombre d'équipes de trois est limité à **25**.

Voir tableau en annexe 3

Art 3- Inscriptions :

- **Les courses qualificatives aux championnats de France d'Aquathlon ne sont réservées qu'aux licenciés FFTRI.**
- **Les épreuves Open (J1,J2, XXS,XS et S) sont accessibles à tous, sous réserve pour les non licenciés de fournir le [Formulaire Info Santé \(FIS\)](#).**
La licence loisir doit mentionner « certificat médical en compétition » pour être dispensé de fournir ce formulaire.
Les non licenciés ou licenciés loisirs devront s'acquitter d'un **PASS compétition FFTRI** pour être assurés (PASS à valider sur le site d'inscription [en ligne](#)).
- **La course S Open** est ouverte aux catégories de cadet(e) à vétéran(e).
- **La course XS open** est ouverte aux catégories de benjamin(e) à vétéran(e).
- **La course XXS** est ouverte aux catégories minimales (**sauf s'ils ont participé au XS le matin**) jusqu'à vétéran(e)s.
- **En ce qui concerne la course para-aquathlon**, le compétiteur licencié ou non devra justifier sa catégorie de handicap au moins 15 jours avant le jour de la compétition :
 - Fauteuil
 - Handi-visuel
 - PSH mental
 - Debout
 - autres

La course para-aquathlon est partie intégrante du challenge para-triathlon de la Ligue BFC de triathlon.
Prendre connaissance de son règlement en suivant ce [lien](#).

Pour les licenciés d'autres fédérations sportives, voir le tableau en annexe pour l'accès à l'épreuve et les documents demandés (certificat médical et pass)

Les inscriptions se feront en ligne uniquement sur le [site du club](#).

Pour les courses J1 et J2, des inscriptions club groupées seront possibles.
Les dates butoir d'inscriptions seront indiquées sur le site du club.

Les inscriptions sur place sont fortement déconseillées pour les courses non qualificatives et impossibles pour les courses qualificatives.

La prise du PASS compétition [en ligne](#) est obligatoire pour les non licenciés FFTRI et licenciés loisirs FFTRI.

- **Tarifs des inscriptions :**

Epreuve	Age minimum	Age maximum	Tranche d'âge	Catégorie d'âge	Tarifs		
					Avant le 10/05	Jour J	PASS
S Sélectif	31/12/2009	01/01/2006	16-19 ans	Ca/Ju	20 €		
S Open/Relais/Para	31/12/2009		≥ 16 ans	Ca/Ju/Sx/Vx	20 €	22 €	5 €
XS Sélectif	31/12/2013	01/01/2010	12-15 ans	Be/Mi	15 €		
XS Open/Para	31/12/2013		≥ 12 ans	Be/Mi/Ca/Ju/Sx/Vx	15 €	17 €	2 €
Jeunes 6-9 ans	31/12/2019	01/01/2016	6-9 ans	MPo/Po	7 €	9 €	2 €
Jeunes 10-13 ans	31/12/2015	01/01/2012	10-13 ans	Pu/Be	7 €	9 €	2 €
XXS Equipe x3	31/12/2011		≥ 14 ans	Mi/Ca/Ju/Sx/Vx	10€/pers	12€/pers	2 €/pers

Remarque : Il y a gratuité de l'inscription pour l'accompagnant non-licencié ou le guide du para-triathlète. Le pass-compétition sera pris en charge par l'organisateur.

Art 4- Retrait des dossards :

Les licenciés FFTRI doivent présenter leur licence de façon dématérialisée de préférence.

Les dossards de plusieurs concurrents d'un même club peuvent être retirés par un membre de ce même club sur présentation de sa licence et de la licence de chaque concurrent concerné. (RGF)

Tout mineur devra justifier d'une autorisation parentale (cf bulletin d'inscription)

IMPORTANT : Les organisateurs assumant d'importantes responsabilités, n'accorderont pas de dossard sans la présentation du [Formulaire Info Santé \(FIS\)](#) et du [PASS](#) compétition pour les non licenciés.

A noter que le concurrent d'une équipe relais peut présenter sa licence FFN pour la partie natation ou sa licence FFA pour la partie CAP, mais devra quand même souscrire un pass compétition.

En cas de non-participation, le remboursement des frais d'inscription ne se fera que sur présentation d'un Certificat médical.

Art 5- Précisions sur le déroulement :

Tout le déroulement (horaires, plans, etc.) de la manifestation sera consultable sur le [site internet de l'organisateur](#). Il sera également affiché sur place avec l'ensemble des autorisations nécessaires.

Art 6- Sécurité :

Les organisateurs prendront toutes les mesures de sécurité tant en course que dans les parcs de transition. Seuls les concurrents, les arbitres, les délégués de la Ligue et les délégués du club seront admis dans les parcs de transition.

Art 7- Responsabilité civile de l'organisateur :

Elle est couverte par une police souscrite auprès de la F.F.TRI.

Toutefois, l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance du(e) à un mauvais état de santé ou de préparation physique, par le non-respect des consignes des organisateurs, de perte ou de vol d'objet ou de matériel (en dehors et dans le parc de transition).

Art 8- Matériel :

Pour l'épreuve course à pied, le dossard qui vous sera remis par l'organisation, **devra être porté obligatoirement devant avec au moins 3 points d'attache.**

Le port d'une ceinture port dossard est autorisée et même conseillé pendant la course à pied.

En revanche, **le port du dossard est interdit pour la partie natation.**

Chaque concurrent devra porter le bonnet de natation numéroté fourni par l'organisation.

Dans le parc de transition, **seules les affaires de course** seront autorisées aux emplacements des triathlètes.

Art 9- Droit à l'image et publication des résultats :

La participation à l'une des épreuves équivaut à acceptation pour l'utilisation par les organisateurs, ainsi que de leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, de votre nom, des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. Vous acceptez que ces images soient utilisées sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Art 10- Environnement :

L'athlète devra prendre toutes les dispositions afin de ne pas dégrader l'environnement dans lequel il évolue. A ce titre, tout abandon de déchets et emballages divers est interdit hors des zones de propreté prévues par l'organisateur.

Art 11- Pratique féminine :

Une attention particulière sera portée aux athlètes féminines. Une tente sera exclusivement à leur disposition à proximité de la zone de départ.

Art 12- Modification/annulation :

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours si la sécurité ou d'autres circonstances impérieuses l'exigent. En cas d'annulation pour raison de force majeure (conditions climatiques extrêmes raisons sanitaires par exemple), les droits d'inscriptions seront remboursés par l'organisation.

Art 13- Podium et protocole :

La présence des athlètes récompensés sera obligatoire lors de la remise protocolaire. En cas d'absence, les prix resteront acquis à l'organisation. Le protocole suivra les recommandations sanitaires en vigueur.

Art 14- Protocole sanitaire en fonction des directives :

Il sera obligatoire de prendre connaissance du protocole sanitaire éventuellement en vigueur.

Celui-ci sera joint si besoin en annexe quelques jours avant l'épreuve et consultable sur notre site.

ANNEXE 1 :

Type de licence	Accès (fonction de la catégorie d'âge)	Obligations médicales	Pass Compétition
Fédération Française de Triathlon licence "compétition"	Manifestations compétition	Pas nécessaire	Pas nécessaire
Fédération Française de Triathlon licence compétition Para Triathlon	Manifestations compétition après validation par l'organisateur (assistance et sécurité)	Pas nécessaire	Pas nécessaire
Fédération Française de Triathlon licence Loisir, Dirigeant, Action	Manifestations compétition	Mineur : questionnaire santé (5) Majeur : "Formulaire Info Santé"	Obligatoire
Fédération Française de Natation ou FF Handisport Natation	Manifestations compétition, uniquement partie natation	Pas nécessaire	Obligatoire
Fédération Française de Cyclisme ou FF Handisport Cyclisme	Manifestations compétition, uniquement partie cyclisme	Pas nécessaire	Obligatoire
Fédération Française d'Athlétisme ou FF Handisport Athlétisme	Manifestations compétition, uniquement partie course à pied	Pas nécessaire	Obligatoire
Commission nationale du décathlon moderne	Manifestations compétition, partie natation et course à pied	Pas nécessaire	Obligatoire
Fédération des Clubs de la Défense (code 161)	Manifestations compétition Duathlon et Triathlon	Pas nécessaire	Obligatoire
Fédération des Clubs de la Défense (code 172)	Manifestations compétition Duathlon	Pas nécessaire	Obligatoire
Fédération Française du Sport Universitaire (1)	Manifestations compétition	Pas nécessaire	Obligatoire (1)
Union Nationale du Sport Scolaire	Manifestations compétition	Mineur : questionnaire santé (5) Majeur : "Formulaire Info Santé"	Obligatoire
Fédération Française du Sport en Entreprise	Uniquement épreuves "Jeunes" et/ou Distance XS	"Formulaire Info Santé"	Obligatoire
Fédération étrangère affiliée à World Triathlon (2) (3)	Manifestations compétition	Mineur : questionnaire santé (5) Majeur : "Formulaire Info Santé"	Obligatoire (4)
Fédération Tahitienne de Triathlon	Manifestations compétition	Mineur : questionnaire santé (5) Majeur : "Formulaire Info Santé"	Obligatoire (4)
Aucune licence ci-dessus listée	Manifestations compétition et épreuves transfrontalières	Mineur : questionnaire santé (5) Majeur : "Formulaire Info Santé"	Obligatoire

Accès en fonction de la licence (certificat et pass)

(1) Sauf les compétitions de Triathlon et Duathlon « Distance S » et « Distance M », agréées par la Fédération Française du Sport Universitaire et la Fédération Française de Triathlon. (Sélectifs et Finale de Championnat de France).

(2) Hors épreuves internationales au titre de la Fédération Française de Triathlon,

(3) Hors épreuves strictement réservées aux licenciés titulaires d'une licence de la Fédération Française de Triathlon.

(4) La gratuité du pass-compétition est accordée à certaines fédérations étrangères en fonction des accords passés avec la F.F.TRI. (<https://www.fftri.com/pratiquer/se-licencier/assurance/>)

(5) L'inscription est subordonnée au renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale. Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'inscription à une compétition sportive nécessite la présentation d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive.

ANNEXE 2 :

ACCESSIBILITÉ AUX ÉPREUVES PAR CATÉGORIE D'ÂGES													
SAISON SPORTIVE 2025													
CATÉGORIES	AGE ATTEINT AU COURS DE LA SAISON	ANNÉES	J 6-9	J 8-11	J 10-13	J 12-19	XXS	XS	S	M	L	XL	XXL
MINI-POUSSINS	6-7	2018 & 2019	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
POUSSINS	8-9	2016 & 2017	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PUPILLES	10-11	2014 & 2015	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
BENJAMINS	12-13	2012 & 2013	■	■	■	■	(*)	(*)	■	■	■	■	■
MINIMES	14-15	2010 & 2011	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
CADETS	16-17	2008 & 2009	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
JUNIORS	18-19	2006 & 2007	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
SENIORS	20-24	2001 à 2005	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	25-29	1996 à 2000	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	30-34	1991 à 1995	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	35-39	1986 à 1990	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
MASTERS	40-44	1981 à 1985	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	45-49	1976 à 1980	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	50-54	1971 à 1975	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	55-59	1966 à 1970	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	60-64	1961 à 1965	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	65-69	1956 à 1960	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	70-74	1951 à 1955	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	75-79	1946 à 1950	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	80-84	1941 à 1945	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
	85-89	1936 à 1940	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
90-94	1931 à 1935	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
95-99	1926 à 1930	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
LEGENDE			■	= accès interdit									
			■	= accès autorisé uniquement pour les épreuves relais de Type B									
			■	= accès autorisé									
			(*)	Départ décalé de 5 minutes pour les benjamins. Les minimes peuvent intégrer cette vague spécifique.									
NOTA	Dans la même journée, un jeune peut participer à plusieurs épreuves (ou manches) à condition que les distances cumulées soient inférieures à la distance de course maximum autorisée à la catégorie d'âges concernée.												

Accessibilité aux épreuves par catégorie d'âges

ANNEXE 3 :

Epreuve	Places Maxi.	Année Mini.	Année Maxi.	Tranche d'âge	Catégorie FFTri	Départ Course	Distance Natation	Distance CAP
Jeunes 6-9	50	2019	2016	6-9 ans	Mpo/Po	12h45	50 m	500 m
Jeunes 10-13	50	2015	2012	10-13 ans	Pu/Be	13h15	200 m	1500 m
XS Sélectif CdF	80	2013	2010	12-15 ans	Be/Mi	11h30	500 m	2500 m
XS Open/Para	80	2013	-	≥ 12 ans	Be/Mi/Ca/Ju/Sx/Vx	11h45	500 m	2500 m
S Sélectif CdF	80	2009	2006	16-19 ans	Ca/Ju	09h30	1000 m	5000 m
S Open/Relais/Para	80	2009	-	≥ 16 ans	Ca/Ju/Sx/Vx	10h00	1000 m	5000 m
XXS Equipe x3	25	2011	-	≥ 14 ans	Mi*/Ca/Ju/Sx/Vx	15h00	3x250 m	3x1500 m

* : ne pas avoir participé à l'épreuve XS du matin pour les minimes